

EN BREF

Satisfaction des courtiers

ACE Europe a rendu publique une enquête réalisée auprès de 252 courtiers ayant travaillé avec elle : 97 % sont prêts à recommander ACE Europe à un tiers et 99 % sont prêts à faire de nouveau appel à ACE Europe.

Double garantie pour l'art

Le groupe Hiscox est l'un des premiers assureurs à avoir proposé des polices spécialement conçues pour les objets d'art. Aujourd'hui, le groupe Hiscox indemnise l'artiste en même temps que l'assuré dans le cadre de ses contrats d'assurance pour les professionnels du marché de l'art.

Encore plus complet

Le contrat Hedios Vie s'enrichit de sept nouvelles unités de compte gérées par six nouvelles maisons de gestion: Lazard Frères Gestion, Fidelity International, AXA IM, AGF AM, Rothschild & Cie, SGAM Alternative Investments.

Part de marché

Les courtiers et CGPI collectent 13 % de l'assurance vie et de la capitalisation.

TELEX

→ Le mandat d'arbitrage

GSM (rémunération

à la performance) de Federal

Finance sera disponible

sur le contrat Vie Plus dès 2007.

DONATION

Pour enfants et petits-enfants

Le contrat d'assurance vie Oradea Multisupport Inter-génération permet la transmission de capitaux donnés par un don manuel.

Le kit complet est composé, outre des documents d'adhésion au contrat, d'un imprimé fiscal n° 2 735 destiné à l'enregistrement du don manuel et de deux modèles de pactes adjoints (un pour un don de parent à enfant et l'autre pour un don de grands-parents à leurs petits-enfants) afin de simplifier au maximum l'ensemble des démarches administratives.

PORTEFEUILLE

Nouveau style pour fonds en euros

Pour faire face à la baisse des performances des fonds en euros, La Fédération Continentale innove en lançant un tout nouveau fonds en euros : Euro Innovalia, dont la distribution est réservée aux conseillers en gestion de patrimoine traditionnels (CGPI).

Euro Innovalia, présent uniquement dans le contrat HIMALIA aux côtés du fonds euros Epi, sera proposé en série limitée de façon à privilégier un rendement opti-

REGLEMENTATION

Contrats Madelin, du nouveau !

CETTE nouvelle réglementation des tables de mortalité qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007 va dégrader les rentes perçues à l'issue des contrats de retraite Madelin.

Un contrat Madelin se dénoue obligatoirement par une sortie en rente viagère dont le taux de conversion appliqué au capital épargné dépend d'une table de mortalité.

Plus l'espérance de vie est faible, plus le taux de conversion du capital en rente est fort.

A contrario, plus l'espérance de vie est importante plus le taux de conversion du capital en rente est faible.

En appliquant de nouvelles tables, forcément moins favorables aux assurés, puisque tenant compte d'une espérance de vie en forte hausse, leurs droits à la retraite, pour un même effort d'épargne, donneront des rentes inférieures aux rentes actuellement servies.

Pour les personnes qui ont déjà pris des dispositions en vue de l'amélioration de leurs droits à la retraite, la problématique est de vérifier, par l'étude des conditions générales de leur contrat, que cette table a bien été garantie au moment de l'adhésion.

En effet, l'assureur n'est pas tenu de garantir celle-ci. Ainsi, la table de mortalité utilisée peut être celle en vigueur au moment du dénouement du contrat et de la conversion du capital en rente viagère.

Elle est donc, dans ce cas, inconnue au jour de la souscription et forcément moins favorable compte tenu de l'évolution positive de l'espérance de vie.

Ceux qui n'ont pas pris à ce jour de dispositions particulières doivent étudier les conditions d'accès au dispositif Madelin qui leur permettra de prendre date et de cristalliser des conditions favorables. Ceux qui ont déjà pris leurs dispositions doivent réaliser un audit de leur contrat afin de le vérifier au regard de cette nouvelle réglementation.

Compte tenu du calendrier prévu par la plupart des assureurs, à savoir la modification des tables au 31 décembre 2006, il est impératif de réagir rapidement, souligne *Optimaretraite - Partenair*.

mum pour les clients. Son volume de collecte sera, en effet, piloté en fonction des opportunités offertes par les marchés financiers.

Aujourd'hui majoritairement investi dans l'immobilier, ce nouveau fonds s'ouvrira peu à peu à une diversification en actions et en obligations.

Le portefeuille immobilier de haut niveau sur lequel est adossé Euro Innovalia offre des perspectives de revenus garantis (locataires de renom) qui permettent de faire bénéficier les clients d'un taux de rendement attractif, supérieur au marché.